

2023/004



Commune de LEGLANTIERS
6, Grande Rue 60420 LEGLANTIERS
■ 03.44.51.81.74
■ mairiedeleglantiers@orange.fr



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du 18/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 14	Nombre de conseillers votants : 14
Nombre de conseillers présents : 11	Date de convocation : 18/12/2023
Nombre de conseillers représentés : 3	Date d'affichage : 12/12/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans l'annexe de la Mairie (ancienne école), le *Jeudi 18 Décembre 2023 à 19h00* sous la présidence de Mr Julien BONNEMENT, le Maire,

Etaient présents : Mmes Paméla CRAPPIER, Caroline GINON, Joëlle BONNEMENT, Carine LESTRAT et Mrs Julien THOMAS, Arnaud GLINEUR, Gauthier BONNEMENT, Frédéric RAIMBAUX, Didier JEKO et Jean-François BLANCK.

Pouvoirs : Mme Laetitia LEPHAY a donné pouvoir à Mme Paméla CRAPPIER.
Mr Maximilien DEVISSCHER a donné pouvoir à Mr Julien BONNEMENT.
Mr Mathieu DENIS a donné pouvoir à Mme Joëlle BONNEMENT.

Secrétaire de séance : Mr Julien THOMAS

Délibération - Crédit d'un Contrat à Durée Indéterminée, d'un emploi permanent d'agent technique, à temps complet, catégorie C, contractuel

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

DECIDE,

La création à compter du 01/01/2024, d'un Contrat à Durée Indéterminée, d'un emploi permanent d'agent technique, contractuel, à temps complet (35h00 hebdomadaire), relevant de la catégorie hiérarchique C, suite aux différents Contrats à Durées Déterminées de Monsieur Emmanuel BONNEMENT. La rémunération sera calculée, compte-tenu de la nature des fonctions à exercer, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à 14 voies pour, accepte et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de celui-ci. Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2024.

Questions diverses

Monsieur le Maire présente une demande effectuée en Décembre 2023 par la Société FESTIMOVE, pour organiser sur le stade communal un festival de musique « Hard Dance » pour la fête de la musique 2024.

Suite à de nombreux échanges en Conseil Municipal sur la tenue de ce festival, au niveau de la sécurité, des retombées positives ou négatives pour le village, des possibles dégradations, le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'avis de la population mi-janvier 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/12/2023

Délibération

Création d'un Contrat à Durée Indéterminée, d'un emploi permanent d'agent technique, à temps complet, catégorie C, contractuel pour Mr Emmanuel BONNEMENT.